

CONCOURS: POUR UNE VISION UTOPIQUE DE LA VIEILLE-VILLE ET DE SES ENVIRONS

A l'occasion de ses 10 ans, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville lance un concours d'idées.

Depuis 1980, l'AHCVV s'est battue pour améliorer le bien être des habitants du quartier, obtenant une diminution notable de la circulation, empêchant des expulsions et cherchant à encourager la convivialité par de nombreuses fêtes. Il nous semble aujourd'hui important de dépasser notre cadre quotidien en lançant un concours d'idées pour une Vieille-Ville utopique.

Laissons la Commission des Monuments et des Sites dans ses dossiers, et réinventons de nouveaux espaces, de nouveau cheminements. Redonnons une nouvelle affectation à des bâtiments fatigués.

Architectes, ingénieurs, créateurs et inventeurs sans formation, à vos plumes et crayons! Faites-nous le coup de l'utopie.

Extraits du règlement:

Le concours est ouvert à tous.

La présentation pourra se faire par des textes, des dessins, des photographies, ou toutes sortes de montages.

Chaque projet portera un nom (3 mots maximum). Une enveloppe cachetée contenant le(s) nom(s) du ou des auteur(s) sera jointe au dossier.

L'ouverture du concours est immédiate.

Le délai de remise des dossiers est fixé au lundi 3 décembre 1990 à 18 heures.

Les dossiers devront être adressés à l'AHCVV, 12 rue de la Tour-Maitresse, 1204 Genève.

Les projets seront exposés (probablement à l'Alhambra).

Le concours est doté de plusieurs prix d'une valeur totale de 1000.-. Ils récompenseront la plus folle utopie, le projet le mieux présenté, le meilleur non professionnel, le plus jeune concurrent, etc.

Le règlement complet, la composition du jury et la liste des prix peuvent être obtenus auprès de l'AHCVV.

5, Rue de l'Évêché



Nous avons évoqué le cas de cet immeuble dans notre numéro de mars 90. Diverses informations récentes sont venues étayer ce dossier, la FAO nous apprenant par exemple que le 5, Évêché a été vendu en mars dernier pour 5,2 millions.

Cela amène 2 remarques:

1. l'immeuble a donc changé 3 fois de propriétaire en 4 ans!
2. les Arrêtés Fédéraux Urgents (AFU) en matière de revente d'immeubles ont-ils été respectés?

Après enquête, voici le parcours tortueux de ce bâtiment:

1987: Achat par M. Roland Costa, pour une somme estimée (non vérifiable) à 2,5 millions. La régie Corthay reprend la gérance.

Automne

1989: L'immeuble est revendu, avec 2 voire 3 appartements rénovés vides, à M. Jean-Claude Stolz.

Fin

1989: Entrée en vigueur des AFU, limitant notamment à 5 ans minimum le délai de revente d'un immeuble.

PUBLICITÉ POUR LA MAISON DE QUARTIER. — Pour mieux vous informer, la MQCC a décidé de publier régulièrement une page d'informations dans ce journal. Il s'agit d'un espace publicitaire, dont le contenu n'engage pas l'AHCVV. D'autre part, la MQCC ne saurait être engagée par les informations que sont publiées dans la partierédactionnelle du *Journal des Habitants*, ni à plus forte raison par les prises de position de l'AHCVV. La MQCC est et veut rester indépendante.

Mars

1990: Revente du 5, Évêché par M. Jean-Claude Stolz à M. et Mme Malcolm Parrisch pour 5,2 millions.

Une dérogation aux AFU, prévoyant la revente sans bénéfice, explique le fait de cette dernière vente. On en déduit que le prix du 5, Évêché a plus que doublé entre 1987 et 1989!

On se demande comment un tel bâtiment, comprenant 13 appartements de taille diverse, pourra être rentabilisé à 6-7%, avec un tel prix d'acquisition.

Autre interrogation: comment la Société des Régisseurs peut-elle tolérer que des appartements de qualité soient laissés vides depuis 1 an 1/2, à des fins purement spéculatives?

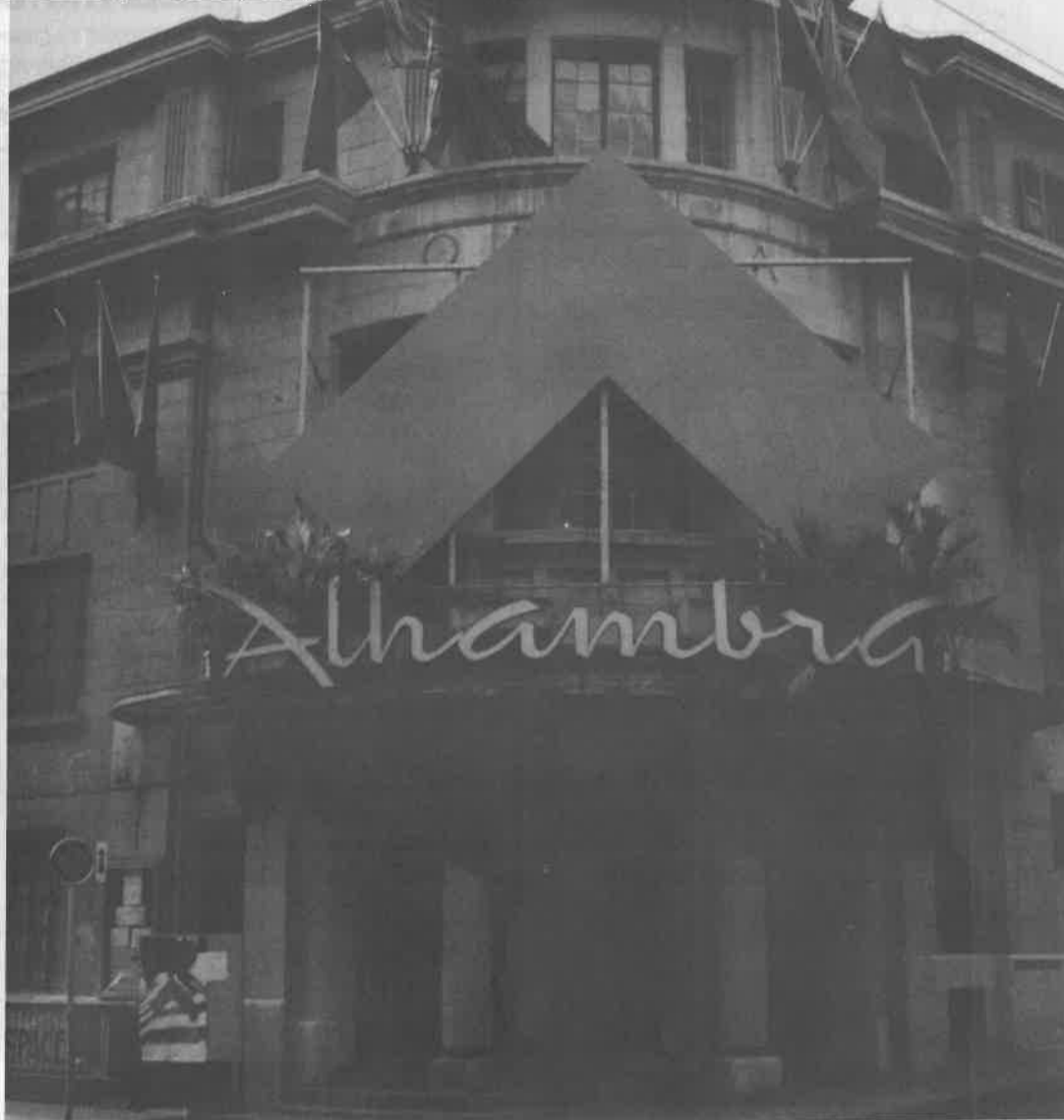
Enfin, signalons que des locataires habitant aux mêmes étages que les 2 logements toujours vides ont été approchés, avec proposition de partir contre compensation...

Il serait bon que tant la Société des Régisseurs que le DTP mettent leur nez dans cette affaire du 5, Évêché. Il en va de la crédibilité des bonnes intentions affichées par les milieux immobiliers au début de l'année.



JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE-VILLE (AHCVV)



NUMÉRO 45 - SEPTEMBRE 1990 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD - Tél. 20 66 93

Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 752 31 13 - Tirage: 7000 exemplaires

Éditorial

Une nouvelle convivialité?

Que de changements dans la Vieille-Ville durant cet été! Tout d'abord à la rue Etienne-Dumont, le Duke of Wellington a fermé définitivement ses portes. Il laissera la place à un café à fondues qui s'appellera «Rue des Belles Filles». La Clémence a également changé de propriétaire. Ces deux établissements ont été repris par MM. Dupraz et Dumond qui se sont rendus célèbres avec le Café du Soleil au Petit-Saconnex. Ce sont des habitués de l'animation, qui n'ont pas hésité jusqu'ici à payer de leur personne. Enfin de vrais patrons de bistrot, qui travaillent sur place et s'occupent de la clientèle. Est-ce que notre quartier s'humanise enfin?

En tout cas, nous espérons qu'il y aura bientôt du nouveau, et du bon, au Bourg-de-Four et à la rue Etienne-Dumont. A propos, pourquoi ne pas en profiter pour redonner à cette dernière son nom d'origine de rue des Belles Filles? Dommage pour les plaques de rues installées récemment à grands frais par la Ville, mais quand donc cessera-t-on de donner à nos anciennes rues des noms propres? Un peu plus de fantaisie, s'il vous plaît!

Il y a aussi l'Alhambra qui s'ouvre au quartier. Le restaurant du premier étage sera ouvert au public toute la journée. Vous pourrez aussi assister à des spectacles de qualité, offerts par des artistes de Genève. Ainsi, la Vieille-Ville accueillera-t-elle autre chose que le show business.

Terminons avec une petite réflexion sur la situation économique critique dans laquelle nous entrons. Souhaitons qu'elle sonnera le glas des quelques crocodiles que compte la finance immobilière et qu'ainsi elle contribuera à sauver les rares appartements encore offerts aux habitants à bas ou moyen revenu.

BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

Tour-Maitresse 12, 1204 Genève



**NOUVEAU AU CENTRE
LASER PHOTOCOPIER**

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDI
MEILLEUR SERVICE CLIENT

OUVERT de 8 h. à 18 h. 15 (NON STOP) - TEX FMW



CSS

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison
20, rue toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 28 40 32

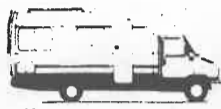
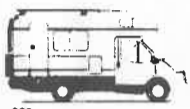
**MARC TRAEGER SA
LOISIRS ACCESSOIRES
TEL. 022.755.55.29 - MIES**

ATTENTION



CAMPING-CAR neuf

CRÉDIT - LEASING - REPRISE



280

400

**PRIX
FIN DE
SAISON**

Catalogue accessoires 128 pages

**Assemblée générale
de l'AHCVV**

Notre prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 15 octobre 1990, à 20 heures 30. Elle se tiendra à la Maison de Quartier Chausse-Coq. Chacun y sera bienvenu. Un point important à l'ordre du jour: une proposition du Comité de l'AHCVV que notre association adhère à l'ASLOCA, moyennant une modique augmentation de notre cotisation annuelle. En cette période de tension sur le plan du logement, cela donnerait à chacun l'assurance de pouvoir bénéficier des conseils des avocats de l'ASLOCA.

Dès 21 heures 15, Madame Jacqueline BURNAND viendra présenter les projets de son département en matière d'urbanisme.

24, bd Helvétique



Des travaux étaient projetés dans cet immeuble depuis quelques années. Aujourd'hui, nous apprenons que l'Hospice général a reçu l'autorisation de refaire les façades, d'installer un nouvel ascenseur et d'aménager deux appartements dans les combles. Il semblerait pourtant que les locataires, s'ils ont été informés comme la loi en fait obligation au propriétaire, n'ont pas encore obtenu réponse à un certain nombre de questions pratiques qu'ils se posaient. Affaire à suivre donc.

**Deux crèches sous
un seul toit**

Depuis plusieurs années, nous soutenons la demande faite par le jardin d'enfants du Petit Bonheur et la garderie des Trois Pommes de pouvoir bénéficier d'une partie des espaces qui seront libérés à la Madeleine lors du déménagement des bibliothèques municipales. Ces deux institutions souffrent en effet d'occuper des locaux peu adaptés aux petits enfants qu'ils accueillent. M. ROSSETTI a annoncé son intention de leur accorder une partie des étages inférieurs du bâtiment. On s'en réjouit, même s'il faudra encore quelques années avant de pouvoir s'y installer.



**Bon anniversaire
M. Gailloud**



Septembre arrive, et avec lui le carrousel de la Madeleine revient. Mais sait-on que son animateur, M. GAILLOUD, fêtera son 80e anniversaire à la fin de ce mois? L'AHCVV se réjouit de lui présenter ses vœux et de célébrer avec lui ce grand jour.

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

Naissances

MAXIME, LOUIS

le 11 mai
17, rue du Perron

LEONOR, SABINE

le 14 juillet
7, rue de la Tour-Maitresse

MATTEO, HUGO

le 23 juillet
11, rue Verdaine

CAROLINE, ALICE

le 23 août
9, rue Tabazan

**Spaghetti
FACTORY**

FACTORY

Restaurant-Bar
13, rue de la Fontaine
Tel. 022/28 61 00

Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Cuisine chaude à toute heure.

**CENTRE HONDA CAROUGE
Automobiles Motos-Scooters**



Tous les produits HONDA sous le même toit

8, ch. de la Marbrerie - 1227 Carouge

Tél. 43 16 00



Tissus de Provence
Ameublements
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont
Téléphone 20 64 33

BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville
1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47

LES RUES BASSES

Nous aimerions vous présenter aujourd'hui deux réflexions, celles de deux membres du Comité de l'AHCVV, sur l'aménagement des Rues basses. Deux opinions parfois nettement opposées, se rejoignant

aussi ici et là. Deux opinions qui devraient ouvrir le débat, susciter passion et discussion, afin que l'on ne confonde plus à l'avenir urbanisme et cosmétique.

juxtaposition d'espaces complètement refermés sur eux-mêmes. Ce sont dans les liens entre ces espaces que commencent les rencontres, les échanges, la vie.

paralyse, engluée, étouffe toute possibilité d'imaginer un espace urbain plus proche de l'homme.

Au lieu de cela, les pouvoirs publics se sont totalement soumis au mercantilisme ambiant. De modèle de société, ils ne proposent que celui de la société de consommation, en confondant dans leur propre vantardise un nouvel art de vivre avec ce qui n'est qu'un nouvel art de consommer!

A Genève, au contraire, on semble n'avoir de cesse de spécialiser et centraliser à outrance l'espace public, de le consacrer à des mono-activités (en notre cas le secteur tertiaire), sans

L'écrin et le désert

Sans doute le revêtement est agréable aux regards et aux semelles... Le mobilier urbain est «choisi». Les lampes font un peu, selon certains, «quais de gare», mais elles donnent à tous meilleur teint que les impitoyables néons.

En résumé, tout cela est beau! «Un nouvel art de vivre»... «La plus belle artère commerçante de Suisse»...

Dans ce grand consensus, il y a tout de même quelque chose de parfaitement révoltant. Alors que l'on semble avoir tant de peine à proposer aux habitants des quartiers un urbanisme de qualité, des millions sont engloutis pour offrir à des commerces de luxe et des grandes surfaces un écrin pour attirer le chaland. Dans un grand élan de bonté, les pouvoirs publics conçoivent (avec nos deniers) pour l'usage exclusif des commerces, du secteur bancaire, et de toutes sortes d'activités administratives et tertiaires, un environnement de qualité. Celui-ci ne

pâté de maisons en galerie marchande? N'est-ce pas en supprimant purement et simplement deux cinémas (le Studio 10 et le Molard) qu'il a commencé à peser de tout son poids dans le façonnement du centre-ville? Le moins qu'on puisse dire est que les commerces qui se sont implantés dans ces réseaux souterrains ne représentent en rien un caractère de nécessité, ou d'originalité. Et que penser de la disparition irrémédiable des petits commerces qui assuraient la diversité des articles proposés (par exemple «Ménage pratique»)? Ce qu'à l'époque nous avions dit de «Confédération-Centre» vaut maintenant pour l'ensemble de cette rue: est-ce vraiment de ce luxe superflu dont nous avons besoin? A fortiori, les deniers publics doivent-ils servir à renforcer cette tendance de ne créer des lieux agréables que dans la seule mesure où ça peut rapporter gros?

A Genève, une fois de plus et de trop on n'a pas fait mentir l'adage: «On ne prête qu'aux riches». Pour prendre un exemple «hors quartier», n'est-ce pas le même type de logique qui préside aux destinées du Palais Wilson?

Les pauvres habitants peuvent toujours attendre, ou venir s'oublier dans cette débauche de consommation du superflu, cet anonymat mercantile.

Mais il y a plus grave: qu'y a-t-il autour de cet écrin? A la rue du Rhône? Un trafic dense! A la rue du Vieux-Collège, de la Madeleine et de la Rôtisserie, des voitures et des motos partout, parkées sur les trottoirs, jusque dans les zones piétonnes. Et à chaque bout, à la place Bel-Air et à Rive, un inextricable nœud de circulation, d'où les piétons sont irrémédiablement chassés.

Pour prendre une image: les rues piétonnes des Rues-Basses, c'est le grand restaurant, côté rue (enseignes lumineuses et compagnie), et les rues tout autour, c'est l'arrière-cuisine, avec odeurs et poubelles. A peine quittée cette rue centrale, on débouche sur les nuisances: bruit, air irrespirable, dangers divers.

C'est au bord de ces dépotoirs que vivent les habitants, je veux dire les derniers habitants qui restent, qui s'accrochent... et quelques commerçants originaux ou de première nécessité.

L'urbanisme, c'est créer des liens entre les différentes parties d'une ville, afin que celle-ci puisse se développer harmonieusement, dans la mixité des activités, la diversité. Des zones de calme et de convivialité, entre lesquelles les gens puissent se déplacer en toute tranquillité (avec une poussette, un enfant par exemple...). On ne crée pas une ville vivante, animée (avec une âme) par la

aucune approche globale, sans aucune logique.

Le minimum eut donc été d'englober les rues Vieux-Collège - Madeleine - Rôtisserie, du Rhône, la place Bel-Air jusqu'aux Halles de l'île (dont on se plaint que personne n'y va jamais), le rond-point de Rive et les Halles de Rive. Cela aurait permis de créer une véritable zone piétonne, de relier la Basse-Ville avec la Haute et Vieille-Ville, de réconcilier un peu le commerce et l'histoire, de créer deux noyaux des TPG reliés par cette zone piétonne, de limiter au strict nécessaire le trafic automobile privé qui

Pour conclure, citons cette phrase, qui nous semble illustrer - avec quelle vivacité! - l'histoire des «zones piétonnes» dans les Rues-Basses: «Une idée juste que l'on a depuis longtemps fatiguée.

Sa justesse la fait revenir, et ce retour la rend vieille et radotage. Elle devient insipide et, par là, excite la formation d'une idée moins juste, et même fautive, sur le même objet: et même très fautive, mais fraîche et vive.»

Paul Valéry
A.G.



En bonne voie

On a beaucoup critiqué la zone piétonne des Rues-Basses: trop petite, trop luxueuse, trop coûteuse, trop commerçante. Moi, je l'avoue (et je rencontre de plus en plus de gens qui pensent comme moi), j'aime cette zone piétonne. J'aime y faire de petits sauts, surtout le lundi matin lorsqu'elle est vide et le samedi après-midi lorsqu'elle est pleine de monde.

Pourquoi j'aime? Parce que, contrairement à la plupart des autres rues, à la zone piétonne je ne suis pas constamment agressée par le bruit, par le flux et l'odeur incessants de la circulation. Je m'y repose.

Mes yeux d'abord, qui aiment parcourir d'un bout à l'autre la longue perspective sans carrosseries, où le regard coule sur les pavages roses, la courbe des rails du tram, la succession des immeubles. Mes oreilles ensuite qui réentendent les voix et les pas des passants, le clac-clac du bus

sur les joints de bois, la sonnette et le glissement du tram, les flûtes des Latinos. Même mes pieds apprécient la variété et le granulé des dalles, moins irrégulières que les pavés et moins ternes que l'asphalte. Mon nez, enfin, qui sent, il me semble, un air meilleur.

J'aime aussi les traces du plan Billon, les légères pentes autour de la fontaine, les lumières orangées le soir, le forum du Molard.

Evidemment, je préférerais qu'au lieu de mesurer 500 mètres (de Bel-Air à Longemalle) elle en ait 800 (jusqu'au rond-point de Rive), je préférerais qu'elle soit plus habitée, qu'elle possède d'avantage de bistrot, d'autres cinémas et que le monde s'y promène aussi après la fermeture des magasins.

Mais enfin, pour un début, ce n'est pas si mal.

A.S.



servira que des buts strictement mercantiles. Qu'advient-il par exemple de ces aménagements lorsqu'après avoir utilisé la ville comme faire-valoir, tous ses utilisateurs l'abandonnent pour retourner dans leur campagne boisée, à l'abri des nuisances? Un néant: une partie des cafés-restaurants se ferment, les rues sont désertes. Apparaît alors dans toute sa crudité le gaspillage que représente cette opération d'urbanisme. Est-ce vraiment un hasard si l'immense majorité des chantiers ouverts actuellement le sont par des banques ou des surfaces administratives «de haut standing»? Peut-on croire que c'est par pure philanthropie, ou par goût des beaux espaces que M. Tamman semble vouloir transformer chaque





PERMANENCE DE L'ANIMATEUR A LA MQCC. - Philippe Gojon assure une permanence à la MQCC tous les lundis de 18 heures à 20 heures, mercredis de 19 heures à 22 heures et vendredi de 16 heures à 17 heures 30. Pour vous renseigner, pour vous inscrire à une de nos activités, pour boire un verre, pour lui éviter de rester seul: allez lui rendre visite.



Fête de la Vieille-Ville

Comme chaque année, la Maison de Quartier vous invite à fêter la rentrée les

**14, 15, et 16 septembre 1990
au Bourg-de-Four**

Vendredi 14	Fête de fin d'été 19.00 - 22.00	danse, musique et repas. Dominante grecque.
	22.00 - 24.00	Film en plein air
Samedi 15	Fête des enfants 14.00 - 18.00	bal des enfants, marionnette, maquillage, clowns, trottinettes, etc.
	18.00 - 21.00	Jazz et repas
	Fête tropicale 21.30 - 24.00	bal
Dimanche 16	Matinée musicale 10.00 - 12.00	concert de musique classique, café et croissants



Jeux pour tous

Tous les mercredis soirs à la MQCC, dès 19 heures 30, vous pouvez venir jouer avec nous. Enfants, adolescents ou adultes, tout le monde est bienvenu. Sont notamment proposés: Pictionary, carambole, échecs et jeux de cartes.

Troc d'automne

Nous organisons une bourse aux skis, matériel de ski et jouets (exclusivement) le samedi 10 novembre 1990, à la MQCC.

Soirée littéraire

Nous vous invitons à une soirée littéraire le jeudi 22 novembre à 20 h. 30 à la MQCC. La soirée sera animée par M. Philippe COHEN qui nous présentera un texte encore à choisir.

Skate-board

Un grand concours de skate-board sera organisé sur la Treille le samedi 3 novembre 1990.



Course de l'Escalade

Reprise des entraînements avec l'animateur le vendredi 2 novembre, à 17 heures 30, à la MQCC. Nous courrons tous les vendredis à la même heure jusqu'au jour de la course.



Visite des fouilles

Vous étiez nombreux à attendre en vain votre guide, devant la cathédrale, le 8 juin dernier. Un malentendu entre le guide et la MQCC est à l'origine de vos déboires. Nous vous présentons ici nos excuses et vous informons que cette visite sera à nouveau organisée prochainement.

COUPON RÉPONSE

MQCC - Case postale 531 - 1211 Genève 3 - Tél. 27 21 93
4, rue Chausse-Coq

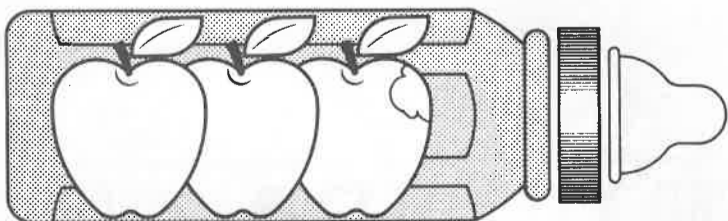
● Je souhaite adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et être tenu au courant de vos projets.

Remarques éventuelles (ou suggestion de futurs cours):

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ No postal: _____

Tél.: _____ Signature: _____



Garderie des **trois pommes**

16, rue de la Pélisserie - Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13 h à 17 h
du mardi au vendredi 9 h à 17 h
samedi 9 h à 13 h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-
2 heures Fr. 6.-
3 heures Fr. 9.-

GARAGE DES VERNETS SA SUZUKI

NOUVELLE ADRESSE!

5c, route des Jeunes
1227 ACACIAS
Tél. 300 22 33

JOURNÉES

PORTES OUVERTES

Vendredi 5 - Samedi 6 / 10

- Concours gratuit ● Buffet
- Attractions



SUZUKI

Toute la différence.